

**Le Président de la République, Emmanuel MACRON
a parlé à la télévision le 13 avril.**



Le Président de la République, Emmanuel MACRON
 a dit que **le confinement dure encore jusqu'au lundi 11 mai.**
Il faut rester à la maison jusqu'au lundi 11 mai.



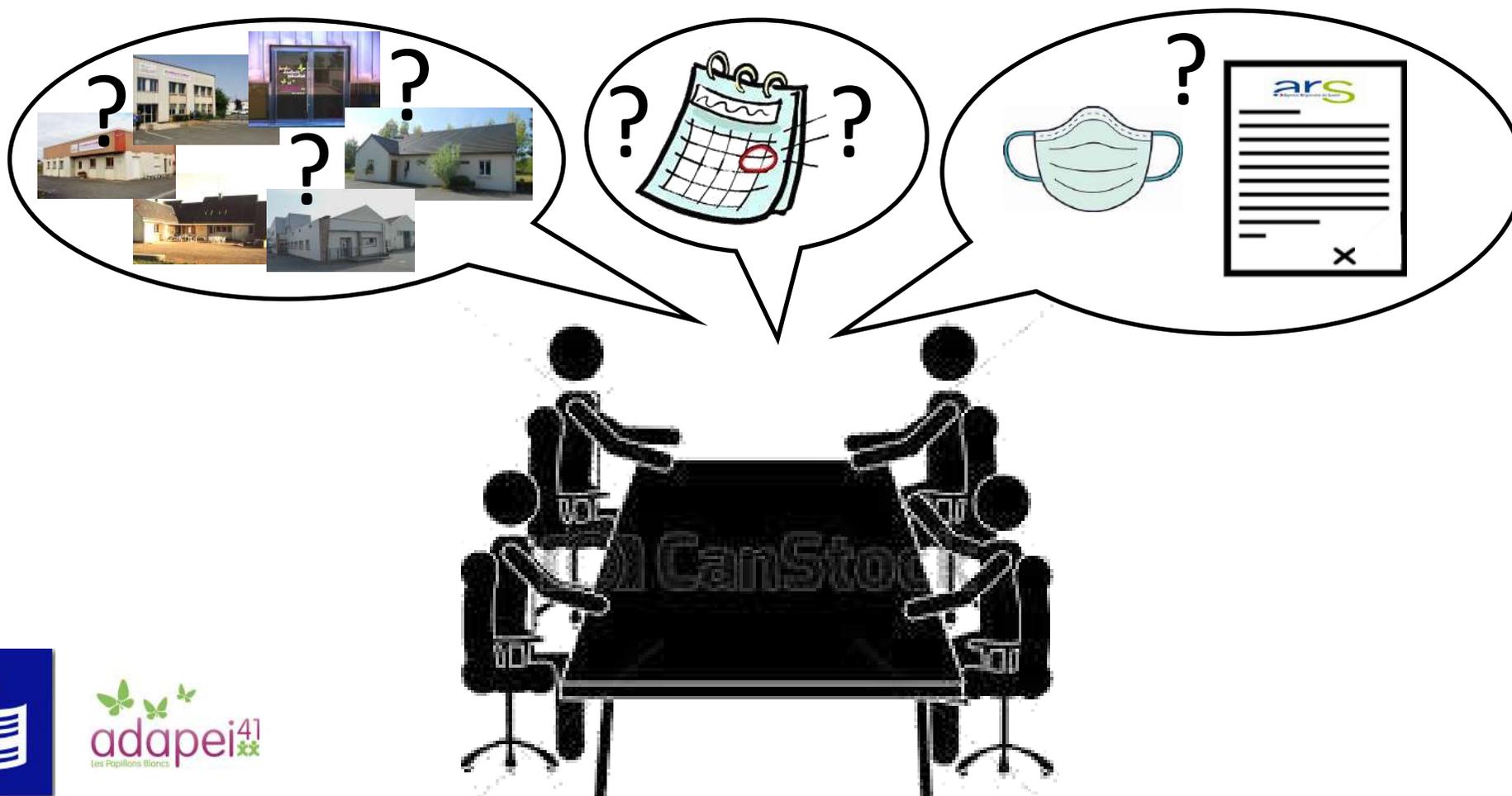
Avril		Mai	
01 M		01 V Fête du Travail	
02 J		02 S	
03 V		03 D	
04 S		04 L	
05 D		05 M	
06 L		06 M	
07 M		07 J	
08 M		08 V Victoire 1945	
09 J			
10 V			
11 S		11	
12 D Pâques			
13 L Lundi de Pâques			
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			
21 M		21 J Ascension	
22 M		22 V	
23 J		23 S	
24 V		24 D	
25 S		25 L	
26 D		26 M	
27 L		27 M	
28 M		28 J	
29 M		29 V	
30 J		30 S	
		31 D Pentecôte	



Les Directrices et Directeurs des établissements

vont réfléchir dans les semaines à venir avec l'adapei 41 pour :

- décider de la date de réouverture des établissements,
- organiser la sécurité de tous les usagers et du personnel.



**Le confinement continue.
Il faut rester à la maison.**



Je peux sortir exceptionnellement, pas souvent :



Pour acheter à manger.



Pour aller chez le docteur



Pour aller à la pharmacie.



Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.



Pour sortir marcher pas loin de chez moi pendant 1 heure maximum.



Pour sortir mon chien.

Je suis en situation de handicap.
J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.
Les policiers peuvent me la demander.
Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.

Je m'appelle :
Je suis né le :
Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

- Pour aller travailler.
- Pour acheter à manger.
- Pour aller chez le docteur.
Pour aller à la pharmacie.
- Pour m'occuper d'une personne
qui a besoin de moi.
- Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
Pour sortir mon chien.

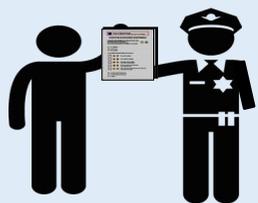
Je mets la date d'aujourd'hui :
Je mets l'heure de ma sortie :
Je signe :



Je remplis une attestation de déplacement à chaque fois que je sors de chez moi.



Je dois prendre aussi ma carte d'identité.



La police peut me contrôler pour la vérifier.



Si je n'ai pas mon attestation, ou si je sors sans bonne raison, la police peut me mettre une amende de 135€.



Je suis en situation de handicap.
J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.
Les policiers peuvent me la demander.
Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.

Je m'appelle :
Je suis né le :
Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

- Pour aller travailler.
- Pour acheter à manger.
- Pour aller chez le docteur.
Pour aller à la pharmacie.
- Pour m'occuper d'une personne
qui a besoin de moi.
- Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
Pour sortir mon chien.

Je mets la date d'aujourd'hui :
Je mets l'heure de ma sortie :
Je signe :



Protégez-vous !
Protégez vos proches !
En restant chez vous ...
Pour restez en bonne santé.



Gardez le contact avec vos amis,
vos collègues, vos proches.



Gardez le sourire

Gardez le moral

